

(Abstinence) Il n'y aura aucune mortification corporelle qui soit de règle dans cet Institut. On y fera cependant **abstinence de viande** les samedis depuis Noël jusqu'à la Purification, aussi bien que le lundi et mardi avant Carême excepté dans les voyages. (RC 5 1)

(Abstinence) Les jours auxquels on fait **abstinence de viande**, à dîner, on leur donnera un potage et une portion de trois oeufs accommodés, ou la valeur de trois oeufs, en oeufs ou en légumes, et du dessert ou une salade; à souper, on donnera une portion de légumes. (FD 3 8)

(Abstinences) Ce saint a porté, pour ainsi parler, l'austérité de son Ordre jusqu'à l'excès. Il se retira dès l'âge de treize ans dans un désert, où il s'appliqua à jeûner, à veiller et à prier sans cesse, et y observa des **abstinences** presque incroyables, durant l'espace de six ans. Son ordinaire était de marcher nu-pieds, et de coucher par terre en tout temps, de ne manger qu'un peu de pain, et de boire un peu d'eau une fois le jour, après le soleil couché; et il a obligé ses religieux par vœux à ne manger jamais que des viandes de carême, excepté en cas de maladie. Il faut bien avoir de la haine pour son corps, de le traiter ainsi avec tant de rigueur. (MF 113 3 1)

(Abstinence de viande) Ils vivaient tous, comme lui, dans une grande austérité et mortification du corps, marchant nu-pieds, ne mangeant qu'une fois le jour, et faisant une perpétuelle **abstinence de viande**. (MF 132 2 1)

(Abstinence) Il (**saint Basile**) s'y accoutuma même à vivre dans une si grande **abstinence**, que son corps, sur la fin de ses jours, se trouva dans un très grand épuisement, causé par les austérités qu'il avait toujours pratiquées. (MF 136 1 1)

(Abstinence) S'étant rendu auprès de lui (**saint Hilarion auprès de saint Antoine**), il observa avec grand soin sa manière de vivre et sa grande **abstinence**, que nulle infirmité ne lui faisait quitter, son assiduité à l'oraison, son humilité à l'égard de ses frères, sa sévérité mêlée de douceur lorsqu'il les reprenait, et le zèle qu'il faisait paraître pour leur sanctification. (MF 180 1 1)

(Abstinence) Ce saint (**saint Hilarion**) a pratiqué une pénitence et une **abstinence** tout à fait extraordinaire, ne mangeant presque point ordinairement. Quinze figues par jour faisaient toute sa nourriture; c'étaient quelquefois des légumes trempés dans de l'eau froide ou du pain sec. (MF 180 3 1)

(Abstinences) On a toujours reconnu dans l'Église pour chrétiens catholiques ceux qui s'acquittent des exercices extérieurs, qui se pratiquent le plus ordinairement dans notre religion, tels que sont d'assister à la sainte messe, et aux offices divins, de recevoir les sacrements, que Jésus-Christ a institués, d'entendre la parole de Dieu, dans les églises des catholiques, et d'observer les dimanches et les fêtes, et les **abstinences** et les jeûnes, qui nous sont ordonnés; parce qu'il paraît difficile, qu'une personne ne soit pas effectivement d'une profession, et surtout d'une religion, lorsqu'extérieurement elle n'y fait ce que les autres font, et qu'elle ne s'y distingue en rien, non pas même dans les choses, qui ne peuvent s'exécuter sans se faire quelque violence. (DA 0 0 7)

(Abstinence) Le sixième commandement de l'Église défend de manger de la viande le vendredi et le samedi, le vendredi pour nous faire ressouvenir de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et reconnaître la grâce qu'il nous a faite de mourir pour nous, et le samedi pour honorer sa sépulture, pour témoigner notre dévotion envers la très sainte Vierge, à l'honneur de laquelle ce jour est consacré, et pour nous préparer par l'**abstinence** et la mortification de notre corps à sanctifier le saint dimanche. (DA 212 0 18)

(Abstinence des viandes) Par les jeûnes on entend l'**abstinence des viandes**, et toutes les autres mortifications corporelles; par les aumônes on entend les oeuvres de miséricorde spirituelles et corporelles; et par les prières on entend les prières de bouche et de coeur, les élévations de coeur à Dieu, l'offrande qu'on fait à Dieu de ses actions, l'assistance aux offices de l'Église, aux catéchismes, et aux prédications. (DA 307 7 1)

(Abstinences) D. Quelles sont les principales obligations de ceux qui sont engagés dans quelque confrérie ? R. Ce sont: 1. De se confesser et communier souvent; et c'est la principale fin pour laquelle les confréries sont instituées. 2. De faire quelques prières particulières. 3. D'assister à quelques offices, ou à quelques exercices de piété qui se font dans quelque église. 4. De faire quelques **abstinences**, ou jeûnes extraordinaires. (DC 10 5 3)

(Abstinence) D. Quelles marques avons-nous que l'Église veut que les fidèles passent dans la joie le temps depuis Noël jusqu'à la Purification ? R. C'est en ce qu'elle n'ordonne aucun jeûne pendant ce temps, non pas même la vigile ou veille de la fête de l'Adoration des rois, et qu'elle retranche pendant ce temps l'**abstinence** ordinaire des samedis. D Pourquoi particulièrement ne jeûne-t-on point, et ne fait-on point **abstinence** les samedis depuis Noël jusqu'à la Purification? R. C'est pour témoigner la joie de ce que la très sainte Vierge a mis Jésus-Christ au monde. (DC 30 2 4)

(Abstinence) D. Que doit faire un bon chrétien, et surtout un enfant chrétien, pour bien passer les trois derniers jours du carnaval ? R. Il doit pour cela entrer dans les six pratiques suivantes: 1. Il doit ne point sortir dans les rues pour regarder les mascarades. 2. Ne point passer le temps à jouer, danser, ou faire bonne chère. 3. Se retirer des compagnies plus qu'en un autre temps. 4. Faire quelque **abstinence**, souper peu, se coucher de bonne heure, et se lever de grand matin. 5. Être assidu à l'église, pour tenir compagnie à Jésus-Christ Notre-Seigneur et lui demander pardon, et faire amende honorable pour tous les désordres qui se font dans le monde pendant ce temps. 6. Pendant ces trois jours communier au moins le dimanche. (DC 30 5 7)

(Abstinence de viande) D. Qui est-ce qui a institué la procession qui se fait dans l'église le jour de saint Marc ? R. On croit que ç'a été saint Grégoire pape, et qu'il a aussi ordonné qu'on fit en ce jour **abstinence de viande**, et des prières extraordinaires. (DC 30 10 3)

(Abstinence) D. Pourquoi fait-on **abstinence** le jour de saint Marc? R. C'est pour joindre la mortification à la prière. (DC 30 10 5)

(Abstinence) D. Pourquoi fait-on **abstinence** les trois jours des Rogations? R. C'est pour joindre la mortification à la prière. (DC 30 10 13)

(Abstinence) D. Que devons-nous faire, pour honorer saint Matthieu, et pour bien célébrer sa fête ? R.. Imiter ses vertus, particulièrement son **abstinence**, son grand courage, et son détachement des richesses, et de toutes les choses du monde. (DC 44 14 6)

(Abstinence) D. Quelles sont les principales vertus, qui ont paru en saint Nicolas étant jeune ? R. Il y en a eu trois: 1. L'**abstinence**. 2. Le détachement des biens. 3. L'assiduité à la prière. (DC 44 22 1)

(Abstinence) D. En quoi saint Nicolas étant jeune a-t-il fait paraître son **abstinence** ? R. En ce qu'il jeûnait, à ce qu'on dit, deux fois la semaine, le mercredi et le vendredi, et même qu'étant à la mamelle il ne la suçait qu'une fois sur le soir, chacun de ces deux jours. (DC 44 22 2)

(Abstinence) Les plus rares vertus ornèrent son enfance,
Elles parurent en lui dès qu'il fut au berceau;
Il garda l'**abstinence**,
Qu'il n'était qu'au maillot,
Et porta l'innocence,
Au tombeau. (CB 1 3 2)

(Abstinence) Un bon chrétien doit consacrer ses jours,
Au jeûne, à l'**abstinence**,
On n'en peut mieux passer le cours,
Que dans la pénitence:
Pensons-y, aimons-la toujours,
Elle rend l'innocence. (CB 3 23 7)